REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'ALLIER

1re CIRCONSCRIPTION : MOULINS

ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
du 18 Novembre 1962

Electrices, Electeurs,

En novembre 1958, je me présentais à vos suffrages et 6.000 d'entre vous approuvaient mon programme fondé sur les éléments suivants :

— **PAIX EN ALGÉRIE.**

— Association avec les **PEUPLES D'OUTRE-MER.**

— Unification de l'**EUROPE.**

— **EXPANSION ECONOMIQUE ET PROGRÈS SOCIAL.**

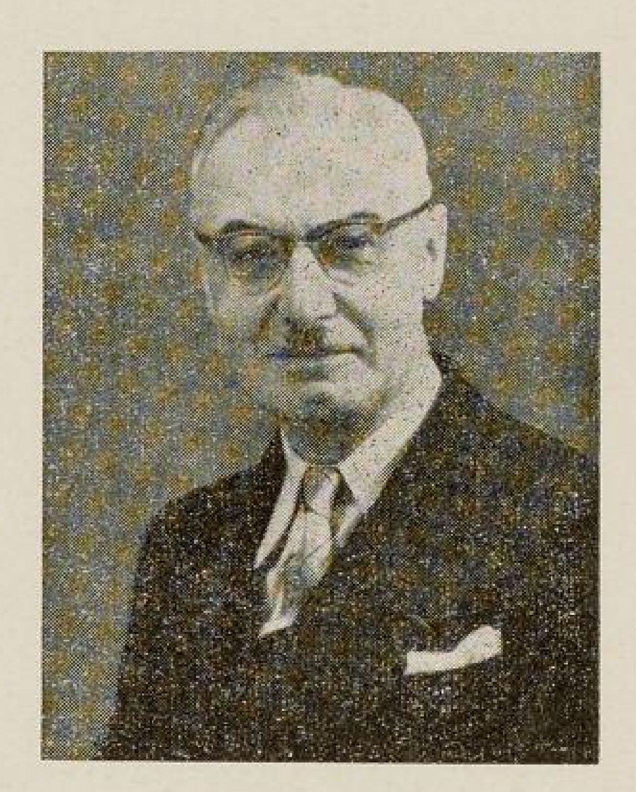
Une partie importante de ce programme a été réalisée, grâce, notamment, au soutien loyal de mes amis politiques.

En effet, les ministres M.R.P. n'ont pratiqué, à l'égard de la Ve RÉPUBLIQUE, ni le soutien inconditionnel, ni l'opposition systématique. Ils ont œuvré au service de l'intérêt général du pays, mais ils ont démissionné du Gouvernement dès qu'ils se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient obtenir :

— ni l'adoption d'une véritable politique européenne,

— ni le progrès social allant de pair avec la prospérité économique.

Le programme que je vous propose aujourd'hui est simple : il tient en quelques idées-forces que voici :



René BOYER,
Républicain d'Union

I - UNE DÉMOCRATIE MODERNE.

Celle-ci exige :

- un Gouvernement efficace et stable ;
- un Parlement qui travaille et contrôle ;
- une Information véritablement objective.

Mon passé de fervent républicain et de fidèle démocrate m'autorise à dire que je suis résolument contre un Pouvoir qui méprise le Parlement, contre la technocratie et contre une propagande mensongère qui abuse de la Radio et de la Télévision.

II - EXPANSION ECONOMIQUE et PROGRÈS SOCIAL.

Le redressement du Franc n'a été obtenu qu'aux dépens de l'Agriculture et de nombreuses catégories sociales défavorisées :

- Retraités,
- Petits Commerçants,
- Artisans.

Partisan résolu de l'expansion économique, celle-ci n'est justifiée que si elle profite également à toutes les classes de la Société.

Notre Ville de Moulins et notre Circonscription, malgré certains efforts, connaissent de grandes difficultés économiques et sociales. Il faut que cela cesse.

III - EUROPE UNIE.

L'**EUROPE** est en danger.

Il faut assurer en même temps :

- sa sécurité et notre sécurité ;
- son développement et notre développement.

Une **EUROPE UNIE** sera respectée par ses adversaires et traitée en égale par ses alliés.

Une **EUROPE UNIE** permettra d'établir des liens durables avec les Pays Africains.

Exerçant mon mandat de CONSEILLER GÉNÉRAL depuis de nombreuses années, l'expérience acquise dans la gestion des affaires départementales me permet de vous proposer pour notre Circonscription la réalisation des projets ci-après :

QUESTIONS ECONOMIQUES :

— Accélération de l'adduction d'eau.

— Amélioration des voies de communication, et en particulier, construction du pont sur l'Allier entre Bagneux et Villeneuve, décidée, à ma demande, par le Conseil Général.

— Aide au développement urbain et rural.

— Développement du Tourisme.

POLITIQUE SOCIALE :

— Aide à l'HABITAT RURAL et aux GITES RURAUX.

— Renforcement de l'Equipement sanitaire.

FAMILLE ET JEUNESSE :

— Aide matérielle et morale à la Famille.

— Mise à la disposition des Jeunes des maîtres et des locaux nécessaires à leur instruction et à leur formation professionnelle.

— Aide aux organisations sportives.

— Création d'une MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE.

AGRICULTURE :

— Défense de l'exploitation familiale.

— Véritable indexation et garantie des prix.

— Parité économique et sociale entre l'Agriculture et l'Industrie, entre la Campagne et la Ville.

RETRAITES :

— Amélioration des retraites et des ressources des personnes âgées dont les prestations sont restées anormalement basses.

ANCIENS COMBATTANTS :

— Abrogation de l'ordonnance du 30 décembre 1958 qui a enlevé aux Anciens Combattants la retraite que la loi leur avait précédemment reconnue.

— Respect intégral de l'article 2 de la loi du 27 février 1948, prescrivant l'établissement d'un « rapport constant » entre les pensions de guerre et le traitement de certains fonctionnaires, dispositions violées par les décrets du 26 mai 1962.

— La mise en œuvre du « plan quadriennal » prescrit par l'article 55 de la Loi de Finances pour 1962.

— Suppression de toutes les injustices dont souffre le Monde « Ancien Combattant ».

◆ PARCE QUE vous voulez la **PAIX,**

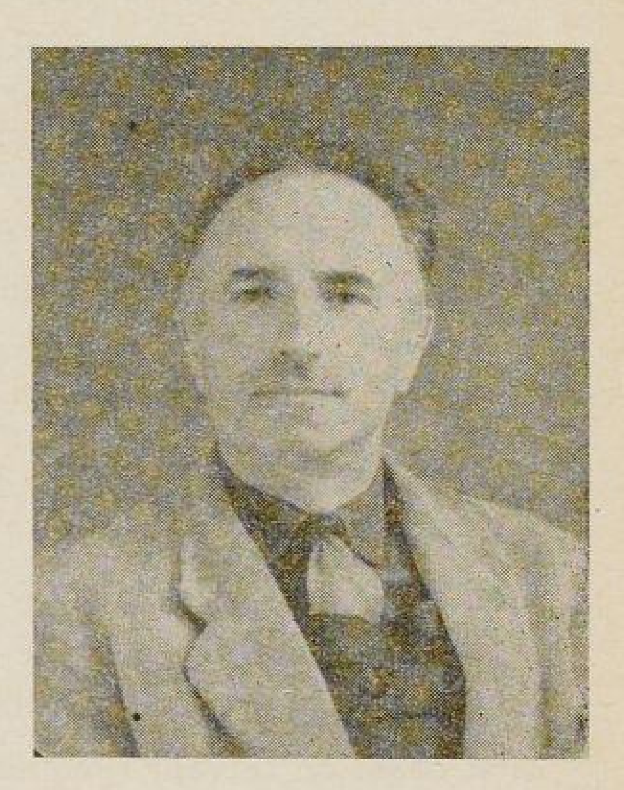
◆ PARCE QUE vous voulez la **JUSTICE,**

◆ PARCE QUE vous voulez le **PROGRÈS,**

◆ PARCE QUE vous voulez une **FRANCE FORTE,**

◆ PARCE QUE vous voulez une **RÉPUBLIQUE FRATERNELLE,**

Vous ferez CONFIANCE au Candidat présenté par le M. R. P. et dont vous connaissez l'activité désintéressée au service de tous.



Auguste ROBIN,
Remplaçant éventuel

VOUS VOTEREZ POUR

René BOYER

CANDIDAT RÉPUBLICAIN D'UNION.

Vive la République ! ***Vive la France !***

Le Candidat :

René BOYER

Conseiller Général de l'Allier

Officier de la Légion d'honneur

Croix de Guerre 1914-1918

Président de la Société des Jardins Ouvriers de Moulins-Yzeure

Membre des Conseils d'Administration de l'U.F.A.C. et de l'A.G.M.G.-A.C.

Le Remplaçant éventuel :

Auguste ROBIN

Conseiller Municipal du Veurdre

Chevalier du Mérite Agricole

Président du Syndicat des Apiculteurs de l'Allier

Trésorier de l'Union Nationale des Coopératives Apicoles

Vu : Le Candidat : René BOYER.

LES IMPRIMERIES REUNIES, MOULINS — 11-62